ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

électricité

Question écrite n° 102818

Texte de la question

M. Philippe Vitel attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur les inquiétudes de nombre de citoyens relatives à la mise en place des compteurs électriques Linky. Depuis plusieurs mois, les avis divergent quant à la potentielle dangerosité des ondes électromagnétiques engendrées par les courants porteurs en ligne destinés à relever à distance les consommations. À l'heure de la mise en place de ces dispositifs, de nombreux élus, administrés et associations expriment quotidiennement leurs préoccupations. Aussi, il souhaite obtenir des précisions sur le risque sanitaire réel de ces installations, sur les conséquences pour le consommateur final d'un refus éventuel d'installation du compteur Linky à son domicile et sur les mesures de protection des droits des consommateurs et de protection des données qui seront assurément mises en place.

Données clés

Auteur : M. Philippe Vitel
Circonscription : Var (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 102818
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer
Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 février 2017, page 1418
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)